
Animer le Comité Social et Économique (CSE)

Prérequis

Aucun

Objectifs pédagogiques

- Découvrir la nouvelle instance représentative
- Appréhender son rôle et son fonctionnement
- Organiser les réunions et consultations en toute sécurité
- Instaurer et préserver un dialogue social constructif

Public visé

Dirigeant, directeur d'établissement ou de site, directeur et responsable des ressources humaines

Programme

Mise en place du CSE, les nouveautés

- Anticiper la date butoir : 31 décembre 2019
- Les changements dans le processus électoral
- Une composition et des rôles différents selon l'effectif

Maîtriser le fonctionnement du CSE

- Responsabilité civile du président et statut des membres
- Moyens, budget, heures de délégation : les nouveautés !
- Le champ de la négociation

Présider et animer les réunions du CSE

- Adapter l'agenda social à son entreprise
- Planifier les différentes réunions, préparer l'ordre du jour et les convocations
- Animer les débats et recueillir l'avis de l'instance

Réussir une procédure de consultation

- Attributions économiques et activités sociales et culturelles
- La base de données économiques et sociales (BDES)
- Consulter le CSE : sur quels sujets, quand, comment ?

Les limites à ne pas franchir

- Droit d'alerte et expertises : l'apport des réformes
- Reconnaissance du parcours professionnel des élus
- Délit d'entrave et protection des élus

Animer le Comité Social et Économique (CSE)

Méthodes et supports pédagogiques

- Mises en situation sur scénarios préétablis
- Pédagogie active et participative
- Feuille d'émargement
- Attestation de présence
- Évaluation des compétences acquises : QCM, Cas pratiques, Quiz

L'intervenant

Spécialiste du droit social au sein de Orcom

Durée, date et lieu

Durée	Date	Lieu
1 jour (7h) – de 9h à 17h	24 février 2022	Cité de l'Agriculture - Orléans

- La confirmation d'inscription vous sera adressée par mail.
- Si la formation devait être annulée faute de participants vous seriez également prévenu par mail 15 jours avant le début de la formation.

Coût de la formation

Tarif adhérent AREA	550,00€ HT (soit 660,00€ TTC) / personne / 2 sessions
Tarif non adhérent AREA	650,00€ HT (soit 780,00€ TTC) / personne / 2 sessions

Le +

- Un groupe de 12 participants maximum, tous professionnels de l'agroalimentaire afin de partager des expériences et des préoccupations concrètes.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre aux différentes contraintes merci de nous contacter.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie : action de formation.

